



FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE AU CONCOURS 2015

**A retourner complété et signé, à Perle, à l'adresse
en bas de page ou par mail à perlebellydancer@live.fr**

EN SOLO et / ou EN DUO

NOM de la concurrente

Prénom

Date de naissance

Adresse

Téléphone Fixe Mobile

E-mail
(Très lisiblement)

Nom de l'Association
ou Ecole de Danse Orientale

Nom du Professeur

Nombre d'année (ou de mois) de danse an(s) ou mois

Comment avez-vous eu connaissance du Concours ?
.....

Je présente une danse de ma création OUI NON

Je présente une danse en partie créée avec de l'aide OUI NON

Je présente une danse créée par mon professeur OUI NON

TARIFS SOLO catégorie 1 et 2 10 € DUO* catégorie 1 et 2 10 €
SOLO catégorie 3 et 4 15 € DUO* catégorie 3 et 4 15 €
DUO* supplémentaire catégorie 1-2 10 € catégorie 3-4 15 €
(Voir règlement)

Catégories voir page 4

Nom et Prénom de l'autre danseuse
.....

* Pour connaître sa catégorie en Duo, tenir compte de l'année de naissance de la concurrente la plus âgée.

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus.

Fait à Le

Signature d'un des deux parents ou du représentant légal

.....



**AUTORISATION PARENTALE
CESSION DU DROIT A L'IMAGE
ACCEPTATION DU REGLEMENT DU CONCOURS**

Remplie et signée par les deux parents ou représentant légal

Je soussigné(e) M. ou Mme

Demeurant à

Téléphone Fixe Mobile

1- autorise mon enfant :

Nom de l'enfant

Prénom

Date de naissance

A participer au concours « Nos Jeunes Orientales ont du talent » qui aura lieu le dimanche 12 avril 2015 à la Salle des Fêtes de Cazaux (La Teste de Buch).

Je donne l'autorisation pour l'utilisation aux fins de reportage sur l'événement, des photographies, prises de vue et retransmissions filmées ou télévisée de mon enfant prises durant toute la manifestation y compris les répétitions, promotions médiatiques avant et après le concours.

L'autorisation de reproduction de ces images est donnée pour tous supports tels que le papier, le plastique, informatique, électronique, magnétique de manière générale, sur le réseau Internet ou tout autre réseau du même type.

Par ailleurs, j'ai bien compris qu'il ne s'agit pas d'un emploi, mais d'une participation volontaire de la candidate et de ses parents, n'entraînant aucune rémunération, aucun droit ni salaire ni cachet d'aucune sorte.

En conséquence, la législation du Code du Travail sur les enfants mannequins et artistes ne s'applique pas pour cette manifestation.

2- accepte le règlement du concours

Fait à Le

Signatures précédées de la mention « lu et approuvé »

Les signatures font office d'autorisation et d'acceptation du règlement du concours.

Signature d'un des deux parents
ou du représentant légal

PLANNING DU CONCOURS

Les horaires peuvent subir quelques modifications, vous en serez informés par mail ou sms

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS ET RETOUR DES DOSSIERS COMPLETS **SAMEDI 28 MARS 2015**

DATE LIMITE D'ENVOI DES MUSIQUES EN FORMAT MP3 PAR MAIL A L'ADRESSE perlebellydancer@live.fr **SAMEDI 28 MARS 2015**

DATE DU CONCOURS **DIMANCHE 12 AVRIL 2015**

ACCUEIL DES CONCURRENTES **9 h 00 à 9 h 30**
Rapide repère sur scène

DEBUT DU CONCOURS **9 h 45**

FIN DU CONCOURS **16 h 00**

REMISE DES PRIX **16 h 00 à 16 h 30**

GALA DE CLOTURE DU CONCOURS **17 h 00 à 18 h 00**
Avec les 1ères de chaque catégorie et les danseuses professionnelles



TOUTE LA JOURNEE

VENTE DE BOISSONS, SANDWICHES, CRÊPES, PÂTISSERIES
THE A LA MENTHE ET CAFE



RESERVATION DE VOS ENTREES

A retourner avec l'inscription avant le 28 mars 2015

NOM Prénom

ADRESSE
.....

Téléphone Fixe Portable

E-mail

Entrée X 2 € = €
(Concours et Gala)

Soit au total = € par chèque à l'ordre de
Perle d'Orient Yallah Danse



REGLEMENT DU CONCOURS 2015

**A lire attentivement
et à conserver**

I- ORGANISATION :

Le concours de Danse Orientale « Nos Jeunes Orientales ont du talent » a pour but de favoriser les échanges entre danseuses et écoles de danse et ainsi de découvrir de jeunes talents dans le domaine de la danse orientale. Le concours est direct et sans phase éliminatoire.

Ce concours se déroule dans un cadre convivial. Toute candidate ne respectant pas les règles de bienséance sera définitivement éliminée, sans remboursement des frais d'inscription.

L'épreuve est publique et l'accès est fixé à un tarif unique de 2 € par personne (1 entrée gratuite « accompagnateur » est prévue par candidate). Les applaudissements sont autorisés. Toute personne se comportant de façon désobligeante, huant ou hurlant sera exclue de la salle.

Le concours se déroulera le **dimanche 12 avril 2015** à la Salle des Fêtes de Cazaux, av. du Maréchal Leclerc 33260 CAZAUX (LA TESTE DE BUCH).

Secrétariat du Concours : adresse courrier : Perle – 11 bis rue Jean Lavigne – Cazaux – 33260 LA TESTE DE BUCH – 06 76 82 84 93 – E-mail : perlebellydancer@live.fr

II- CONDITIONS D'ACCES :

- 1- Il est ouvert à toutes les concurrentes âgées de 5 à 17 ans, quelle que soit leur structure d'origine (académie, association, école privée, etc.), répartis dans 4 catégories :

Catégorie 1 : enfants de 5 à 7 ans (nés en 2008 à 2010)

Catégorie 2 : enfants de 8 à 10 ans (nés de 2005 à 2007)

Catégorie 3 : enfants de 11 à 14 ans (nés de 2001 à 2004)

Catégorie 4 : enfants de 15 à 17 ans (nés de 1998 à 2000)

Pour les Duos, nous prenons en compte l'année de la concurrente la plus âgée.

- 2- Les concurrentes peuvent participer en SOLO et/ou en DUO.
Autorisés : 1 Solo et/ou 2 Duos maximum (avec des concurrentes différentes)
- 3- L'inscription est sujette aux droits suivants :
Pour les catégories 1 et 2 : SOLO : 10 € et/ou DUO : 10 € par concurrente
Pour les catégories 3 et 4 : SOLO : 15 € et/ou DUO : 15 € par concurrente
Le chèque d'inscription devra être libellé à l'ordre de : « Perle d'Orient Yallah Danse ».
- 4- Seront recevables seulement les dossiers d'inscription complets, paiement des droits d'inscription, fiche de renseignements et d'inscription individuelle, acceptation du présent règlement, autorisation de droit à l'image complétée et signée par les deux parents ou le tuteur légal de la concurrente inscrite, et respectant les clauses ci-après.
- 5- Aucune inscription hors-délai ne sera acceptée. **La date limite des inscriptions est fixée au samedi 28 mars 2015.**
- 6- En aucun cas les droits d'inscription ne seront remboursés, sauf en cas d'annulation du concours.
- 7- Tout au long du concours, la candidate sera sous la responsabilité civile des parents. La présence d'un des deux parents ou d'un représentant légal est obligatoire.

III DEROULEMENT :

- 8- L'ordre de passage sera défini par tirage au sort, le 31 mars 2015 au plus tard. Chaque candidate recevra une convocation par mail ou sms qui précisera définitivement l'heure d'accueil des candidates et l'heure du commencement des épreuves.

La candidate devra se présenter sur scène selon l'ordre défini par le tirage au sort, dans une tenue décente et avec un maquillage raisonnable, en accord avec son âge. Les accessoires utilisés couramment en danse orientale sont autorisés : voile, ailes d'Isis, canne, éventails, sagattes, melaya, etc. (excepté les accessoires avec bougies non-électriques)
Les danses ne pourront être la copie de vidéos prises sur Internet ou DVDs.
Toute candidate ne respectant pas cette règle sera disqualifiée.

- 9- Afin d'offrir une plus vaste variété de styles, il n'y a pas de liste de musiques imposées, mais les danses présentées ne pourront pas excéder les durées définies ci-après :

Pour la catégorie 1 :	SOLO :	1 : 30 à 2 : 00	DUO :	2 : 00 à 2 : 30
Pour la catégorie 2 :	SOLO :	2 : 00 à 2 : 30	DUO :	2 : 30 à 3 : 00
Pour la catégorie 3 :	SOLO :	2 : 30 à 3 : 00	DUO :	3 : 00 à 3 : 30
Pour la catégorie 4 :	SOLO :	3 : 00 à 3 : 30	DUO :	3 : 30 à 4 : 00

Seule une variation de quelques secondes, pour faciliter la coupure musicale, est acceptable. Le non-respect du temps imposé, **en plus ou en moins**, entraînera une pénalité.

Nous entendons que vous n'avez pas forcément choisi votre musique, mais pensez à nous l'envoyer, **au plus tard le samedi 28 mars 2015**, par mail **en format mp3 (uniquement)** en indiquant le titre et l'auteur, à l'adresse suivante : perlebellydancer@live.fr . PREVOIR LE JOUR DU CONCOURS : par sécurité technique, une clé USB avec un dossier intitulé CONCOURS avec la ou les musiques choisies (la clé vous sera demandée en cas de problème et restituée en fin de concours).

IV LE JURY :

- 10- Le jury sera composé de danseuses orientales professionnelles et de professeurs de danse orientale. Un bonus sera attribué aux concurrentes qui auront créé elles-mêmes leur chorégraphie. LA DECISION DU JURY EST SANS APPEL.

- 11- La note finale, permettant le classement définitif, est composée comme suit : Valeur Technique sur 5 points, Valeur Artistique sur 5 points, Note d'exécution sur 10 points. Aucune note ne sera publiée, seules des appréciations seront à disposition pour les candidates qui le souhaitent.

V- PRIX ET RECOMPENSES :

- 12- Des lots seront offerts aux 3 premières lauréates de chaque catégorie. La 1^{ère} de chaque catégorie participera au Gala de clôture avec les danseuses professionnelles.
- 13- Les lots seront composés d'un diplôme, médailles, articles de danse, sacs fantaisies, bijoux, maquillage, etc. et fleurs pour toutes les concurrentes.
- 14- Les lauréates absentes au moment de la remise des prix devront les retirer auprès des organisateurs dans les jours qui suivent le concours, au maximum pendant 1 mois.

VI- RESPONSABILITES :

- 15- La responsabilité des organisateurs, tant civile que pénale, ne pourra être engagée pour tous préjudices corporels ou matériels causés à toutes personnes ou subies par elles (candidates ou accompagnateurs) tant au cours des épreuves ou des répétitions qu'au cours des déplacements occasionnés par le concours.

L'organisateur du concours et l'ensemble de son équipe décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol (bijoux, argent, téléphone portable, etc.), préjudice quel qu'il soit, pour les candidates et les accompagnateurs.

Les candidates doivent être couvertes par une assurance Responsabilité Civile.

